

Texte intégral des discours prononcés par le Président de la République, M. Ahmed Ben Bella, à Arzew le 27 septembre 1964 et à Laghouat le 28 septembre 1964.

(Sources : « Révolution Africaine » du 30 octobre 1964, n° 88 ; journal « Le Peuple » du 29 septembre 1964).

*
**

« Messieurs les ministres des pays frères et amis,

« Messieurs les membres du corps diplomatique,

« Mesdames et Messieurs,

« Chers compatriotes,



LA POLITIQUE PETROLIERE DE L'ALGERIE

« Messieurs les ministres des pays frères et amis,

« Messieurs les membres du corps diplomatique, Monsieur le Président et MM. les administrateurs de la Compagnie algérienne de méthane liquide,

« Mesdames et Messieurs, chers compatriotes,

« Il y a environ deux ans, plus précisément le 14 septembre 1962, avant même la constitution du premier gouvernement de l'Algérie indépendante, j'avais eu l'honneur, en tant que membre du Bureau politique, de procéder ici, sur un terrain absolument nu, à la pose de la première pierre de ce qui est maintenant l'usine de liquéfaction de gaz d'Arzew.

« La Compagnie algérienne de méthane liquide, qui a édifié cette usine unique au monde, et le gouvernement de la République algérienne qui lui a apporté toutes les facilités d'infrastructure et tous les encouragements nécessaires, sont légitimement fiers de cette réalisation grandiose qui est le résultat d'un acte de foi de ses promoteurs et de l'Algérie nouvelle, accompli dans des circonstances particulièrement difficiles.

« Au nom du Gouvernement et du Bureau politique, je voudrais remercier les actionnaires et les techniciens de la CAMEL, les ouvriers et les entreprises algériennes, les autorités locales d'Oran et d'Arzew, dont le travail acharné et la bonne harmonie ont permis à ce magnifique ensemble de voir le jour dans les délais prévus où il a été ainsi démontré que de grandes œuvres sont possibles en Algérie avec la collaboration de firmes étrangères pourvu que ces firmes soient débarrassées à jamais de tout esprit nostalgique lié à un passé révolu parce que la CAMEL a eu le courage et le mérite de faire confiance à l'Algérie indépendante alors que d'autres sociétés ou entreprises n'ont été intéressées à venir s'installer en Algérie que dans le contexte exclusif d'une Algérie politiquement et économiquement dépendante.

« Le gouvernement et le peuple algérien n'ont pas ménagé leur sympathie et leur appui au projet de la CAMEL.

« Je voudrais aussi remercier, une fois de plus encore, les hautes personnalités déléguées par les pays frères et amis qui nous accompagnent dans ce périple d'inaugurations grandioses qui va d'Alger à Laghouat en passant par Arzew. Leur présence parmi nous souligne d'une manière éclatante l'amitié profonde que ces pays portent à l'Algérie et qu'ils ont manifestée dès les premiers jours de notre guerre de libération.

« Après avoir été avec nous dans les circonstances les plus dramatiques qu'a connues notre pays, il est juste qu'elles soient parmi nous aux heures où l'Algérie célèbre dans la joie les premières conquêtes de sa Révolution.

« Mes remerciements et mes souhaits de bienvenue vont également aux nombreuses délégations étrangères venues d'Europe et d'Amérique pour voir de près cette magnifique réalisation de l'Algérie acquise grâce à la coopération technique et financière de groupes internationaux.

« Ces délégations trouveront ici un pays au travail aux immenses possibilités matérielles et humaines, confiant dans l'avenir, aspirant à un ordre social juste et largement ouvert sur le monde extérieur. L'usine que nous inaugurons aujourd'hui ne représente en effet que le premier jalon des réalisations industrielles rendues possibles dans les immenses ressources de gaz et de pétrole que recèle notre sous-sol.

**

« A l'image de la petite cité d'Arzew qui est devenue depuis l'indépendance, un immense chantier de travail, l'Algérie verra dans un proche avenir s'édifier sur son sol de nouvelles implantations industrielles qui permettront la transformation sur place d'une large partie de ses ressources naturelles, notamment les hydrocarbures. à Arzew même, les prochains jalons de l'industrialisation seront l'implantation d'une raffinerie de pétrole et celle d'une industrie d'ammoniac et d'engrais azotés fabriqués à partir du gaz naturel.

« Ailleurs, notamment dans l'Est de l'Algérie, de nouvelles unités de liquéfaction de gaz seront édifiées ainsi que des installations pétrochimiques dérivées du pétrole et du gaz, telles que les fibres synthétiques et matière plastique, et autres industries grosses consommatrices de gaz.

« Disposant de ressources en gaz naturel abondantes à Hassi R'Mel et dans le Sud algérien, une bonne infrastructure, d'une main-d'œuvre ardente au travail et qui a soif de promotion, un marché intérieur en extension et de marchés extérieurs très proches, l'Algérie croit fermement à sa vocation de devenir un grand pays industriel et à sortir ainsi très rapidement du cycle du sous-développement auquel elle s'est trouvée condamnée par 130 années d'exploitation coloniale.

« Nous croyons sincèrement possible pour un pays sous-développé d'accéder rapidement aux rangs des pays fortement industrialisés à la condition de consentir les efforts nécessaires d'investissement matériels et humains et pour peu que les pays qui ont acquis de l'avance, comprennent à temps la nécessité de reconvertir les rapports économiques internationaux sur des bases plus équitables.

« Notre pays, pour sa part, s'est engagé sur la voie de l'effort national en vue d'édifier une économie progressive au service du peuple.

« Nous avons engagé par ailleurs des pourparlers avec le gouvernement français en vue de récupérer nos droits légitimes sur nos

ressources nationales, tout en laissant aux capitaux qui se sont déjà investis sur notre sol et ceux qui sont appelés à s'investir une équitable rémunération.

« Dans le cas particulier du gaz notre position est claire et ne peut prêter aucune équivoque, le gaz algérien en toute ressource nationale est la propriété de l'Etat qui l'affectera en priorité aux utilisations et aux transformations sur place, ensuite à l'exportation vers les pays étrangers qui désirent passer avec l'Algérie des contrats de longue durée propres à garantir la sécurité de leur approvisionnement. Les sociétés concessionnaires de gisements de gaz trouveront une juste rémunération de leurs investissements de recherches et d'exploitation, mais elles ne sauraient prétendre partager avec l'Etat la rente constituée par la découverte dans notre sous-sol d'une matière de base aussi essentielle pour l'activité économique d'un pays moderne. La distinction entre le bénéfice normal lié à une activité industrielle et la rente qui est le résultat d'un don de la nature est fondamentale pour comprendre les abus auxquels s'adonnent les sociétés concessionnaires dans le partage des revenus avec l'Etat concédant.

« S'il est normal que les sociétés tirent de leurs activités une rémunération appelée bénéfice qui doit être soumise à l'impôt comme toutes les rémunérations, la rente du sol ne saurait leur appartenir.

« Or, c'est justement cette rente qu'elles partagent avec l'Etat concédant perpétuant ainsi le régime des possessions coloniales. Ce sont justement les abus que nous voulons corriger. Ces questions énergétiques ont pris une importance tellement vitale pour le fonctionnement des économies nationales qu'aucun gouvernement ne peut se désintéresser de ces questions ni à fortiori les laisser à la compétence exclusive des sociétés privées. Dès lors nous estimons que ces sociétés qui se sont arrogées une position exorbitante du fait de leur rôle intermédiaire entre pays producteurs et pays consommateurs devraient revenir au rôle de simples industriels qu'elles n'auraient jamais dû quitter.

**

« Etant donné l'importance vitale que revêtent les problèmes énergétiques dans les Etats modernes, nous estimons devoir les traiter sur le terrain normal des relations internationales qui est la négociation d'Etat à Etat. C'est ce que l'agence a fait en engageant le dialogue avec le gouvernement du pays qui consomme la plus grande part de ces hydrocarbures. Les discussions commerciales avec les pays acheteurs de gaz naturel algérien sont maintenant suffisamment avancées et les techniques de liquéfaction de gaz ou de transport par gazoducs marins sont suffisamment au point pour permettre à notre société nationale de transport et de commercialisation des hydrocarbures de passer à l'action. Dans les prochains mois les appels d'offres seront lancés par la réalisation d'une nouvelle unité de liquéfaction de gaz et pour la pose d'un gazoduc sous-marin desservant l'Europe méridionale. Ceux qui croient pouvoir s'opposer à cette politique dynamique de l'Algérie socialiste ou qui croient diviser les pays producteurs d'hydrocarbures pour perpétuer leur règne seront déçus.

« Les pays frères seront constamment tenus au courant de nos projets et de notre politique de manière à éviter toute manœuvre de division suscitée de l'extérieur étant d'avance vouée ainsi à l'échec. Par ailleurs, l'expérience de la CAMEL que nous voyons là sous nos yeux est le crédit grandissant dont l'Algérie jouit à l'extérieur.

« Témoin est le récent emprunt financier que la Sonatrach et la Caisse algérienne de développement viennent de placer sur la place de Londres pour un montant de 18 millions de livres sterling, soit l'équivalent de 250 millions de dinars, sont là pour démontrer que le capital privé étranger peut trouver sa place dans l'Algérie socialiste à la seule condition qu'il tienne compte des impératifs de développement économique algérien. Parce que nous désirons édifier une industrie largement ouverte pour ces techniques et pour ces marchés sur le monde extérieur, nous acceptons bien volontiers des formules d'économie mixte avec le capital étranger pourvu que les intérêts de chaque partie soient équilibrés et les intérêts réciproques vraisemblablement rémunérés. C'est là évidemment une conception différente de l'investissement colonial qui est appelée à disparaître de notre sol.

« Nos rapports avec les pays industrialisés au nord de la Méditerranée seront déterminés avant tout par la façon dont sera résolu le grave problème posé par la survivance du pacte colonial qui oppose les pays du Tiers-Monde au pays hautement industrialisés importateurs de matières premières. Nous ne voyons pas d'autre solution à ce problème que d'une part dans l'assurance pour les pays sous-développés d'obtenir des prix stables équitables et rémunérateurs pour leurs matières premières et d'autre part dans la garantie d'une répartition plus équilibrée des effets directs ou indirects de l'industrialisation. C'est pourquoi l'Algérie dans ses rapports avec la France et les autres membres de la communauté européenne, recherche avant tout à obtenir la garantie des transformations sur son propre sol de ses richesses naturelles jusqu'ici exportées à l'état brut avec comme corollaire l'accès pour ses produits industriels au marché des pays européens dans des conditions satisfaisantes. Je crois devoir annoncer que ce point de vue est accueilli avec sympathie par le gouvernement français qui voit dans cette politique nouvelle l'occasion de bâtir avec nous une expérience originale susceptible de montrer la voie à l'instauration de rapports nouveaux et confiants entre pays industrialisés et pays insuffisamment développés.

« Qui pourrait d'ailleurs raisonnablement reprocher à l'Algérie d'essayer de saisir la chance du gaz pour s'industrialiser avant que cette matière énergétique ne décline comme le charbon sur lequel a reposé le développement industriel des pays avancés ? Nous faillirions à notre mission d'assurer à notre peuple un progrès économique et social digne des normes du 20ème siècle si nous agissions autrement. L'Algérie a consenti de trop grands sacrifices pour la libération politique

pour que celle-ci ne se traduise pas dans les meilleurs délais par la libération économique, la seule qui compte aux yeux des masses populaires d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine. Nous sommes quant à nous convaincus que nous sommes sur une voie juste qui bouscule peut-être certains intérêts privés mais qui en définitive renouvelant radicalement les rapports injustes existant entre les pays industrialisés et les pays moins développés apportent une contribution positive à la paix entre les nations.

« J'aurai l'occasion demain à Laghouat d'être plus précis sur ce problème fondamental qui agite notre temps. J'en parlerai avec beaucoup de sérénité car mon pays ne connaît pas la haine parce qu'il en a trop souffert mais avec la clarté et la fermeté qu'inspire la défense d'une cause juste. Pour terminer, je remercie la CAMEL de m'avoir donné l'occasion d'affirmer les ambitions légitimes que nourrit mon pays dans le domaine de l'industrialisation et je lui souhaite un plein succès que garantira une étroite coopération avec son associé, l'Etat algérien. »

« Il y a deux jours, avec l'ouverture de la première foire internationale d'Alger, nous avons eu l'occasion de jeter un rapide coup d'œil sur l'ensemble des activités agricoles et industrielles de l'Algérie, qui en même temps qu'elle entreprend le redressement de son économie, procède à la mise en place des structures d'une société nouvelle fondée sur les principes du socialisme.

« Hier à Arzew, avec l'inauguration de l'usine la CAMEL, nous avons assisté à la mise en route d'une entreprise industrielle d'importance mondiale, entièrement réalisée sous les auspices de l'Algérie indépendante, et à cette occasion, j'ai défini notre politique en matière de gaz et d'industrialisation.

« Aujourd'hui, l'Algérie nouvelle, indépendante et socialiste, célèbre la mise en marche des travaux de construction d'une autre grande entreprise qui sera, celle-là, l'œuvre entière de l'Etat algérien puisque celui-ci, par le truchement de la société nationale de transport et de commercialisation des hydrocarbures, en détient la propriété, sera le maître d'œuvre de sa réalisation et assurera directement son exploitation. Telles sont les conditions que nous avons fixées pour la réalisation du troisième oléoduc qui transportera de Haoued-El-Hamra à Arzew du pétrole brut issu de nos gisements sahariens.

« Au nom du Bureau politique et du Comité central du FLN, au nom du gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et en mon nom personnel, j'ai l'honneur de saluer à nouveau les ministres venus des pays frères et amis qui ont tenu à s'associer

avec nous, pour la célébration d'un événement aussi capital dans le processus de développement économique de notre pays. Nous sommes heureux de retrouver parmi eux les représentants de ceux qui nous ont constamment soutenus pendant la dure période de notre lutte libératrice.

« Je salue également toutes les personnalités du monde économique qui, par leur présence à nos côtés aujourd'hui, manifestent tout l'intérêt qu'elles attachent au développement de notre économie. J'adresse aussi mes salutations à tous ceux qui, venus d'horizons divers, ont tenu à répondre à nos invitations, exprimant ainsi la sympathie et l'attention qu'elles accordent à tout ce qui touche à la vie de notre peuple.

« Enfin, je tiens à rendre un vibrant hommage à la population de Laghouat et des régions environnantes dont l'impressionnant rassemblement en ces lieux témoigne, une fois de plus, de l'ardent désir du peuple algérien de suivre avec une attention soutenue toutes les activités qui concernent le développement de son économie et affirme la volonté de nos masses de jouer pleinement leur rôle dans l'édification d'une Algérie nouvelle et prospère.

« La réalisation du pipe-line dont j'inaugurerai tout à l'heure le début solennel des premières opérations de pose, tient une place de premier plan parmi les événements qui jalonnent la définition et l'inscription dans les faits de la politique que nous entendons suivre pour promouvoir le développement de notre économie et pour asseoir l'édification d'une Algérie nouvelle et socialiste.

« En effet, de même que les décrets de mars et d'octobre 1963 ont marqué l'instauration des méthodes socialistes dans la gestion de notre économie et assuré la récupération par nos masses paysannes des terres spoliées jadis par la colonisation, de même que les nationalisations ont consacré la prise en main par les travailleurs des moyens de production, la construction du troisième oléoduc illustre aujourd'hui de façon concrète les idées qui guident notre action pour la mise en valeur de nos richesses naturelles ainsi que les lignes directrices que notre jeune république entend promouvoir dans le monde pour régler, de façon juste et satisfaisante, le problème posé par les rapports qui relient sur le plan économique, les pays dits sous-développés aux pays industrialisés.

« L'avenir de notre développement repose dans une très large mesure sur l'utilisation de nos ressources minières, et en particulier, sur la valorisation de nos hydrocarbures.

« A plusieurs reprises, des voix autorisées ont déjà eu l'occasion de faire connaître les principes selon lesquels le Gouvernement a choisi d'assurer la mise en valeur des hydrocarbures issus des gisements sahariens.

« A ce sujet, il n'est sans doute pas inutile de souligner que nous nous trouvons dans un domaine où, face aux grandioses possibilités

qui s'ouvrent pour l'avenir, il existe d'immenses réalisations héritées du passé. Nul ne peut contester l'ampleur des efforts entrepris pour prospecter le sous-sol saharien ainsi que la valeur des résultats auxquels ces efforts ont déjà abouti. Plus de 500 millions de tonnes de réserves en pétrole brut ont été mises à jour, auxquelles s'ajoutent des réserves en gaz naturel évaluées à plus de deux mille milliards de mètres cubes récupérables, tandis que la production cumulée depuis la mise en exploitation des gisements sahariens atteint maintenant 70 millions de tonnes pour le pétrole brut et 1 milliard de mètres cubes commercialisés pour le gaz. La production annuelle se situe actuellement au niveau des chiffres suivants : près de 24 millions de tonnes en pétrole brut, environ 350 millions de mètres cubes pour le gaz.

« Par ailleurs, la longueur totale des différentes canalisations qui assurent l'évacuation des hydrocarbures algériens est de 3.870 kms dont 2.550 kms ont un diamètre supérieur ou égal à 20 pouces.

« Enfin, il y a lieu d'ajouter à ce rapide bilan, la construction de l'usine CAMEL dont l'image est encore toute fraîche dans nos mémoires puisque nous l'avions inaugurée dimanche et qui représente la première réalisation du genre dans le monde.

« Cependant, en matière de mise en valeur des richesses d'un pays, un bilan ne s'apprécie pas uniquement en fonction de la qualité de ses réalisations matérielles ou de la valeur absolue de ses chiffres.

« Il convient de voir d'abord quels sont les résultats que réserve cette mise en valeur à l'économie du pays, ainsi que les facteurs de progrès qu'elle apporte pour l'amélioration des conditions de vie des masses. Malheureusement, ce côté-ci du tableau montre plus d'ombre que de clarté.

« Le premier fait qui frappe notre esprit par l'expression même de sa réalité est le suivant : si l'on considère le cas de l'année 1963, on constate que, pour une production de l'ordre de 23 millions de tonnes de pétrole brut commercialisé à un prix moyen de 7.700 anciens francs la tonne, les recettes globales encaissées par les sociétés se chiffrent à près de 180 milliards d'anciens francs alors que les revenus perçus par l'Algérie, au titre de la fiscalité pétrolière, ne dépassent pas la somme de 30 milliards.

« Autrement dit, le bénéfice enregistré par l'Algérie ne dépasse guère le sixième des sommes effectivement encaissées par les sociétés alors que, dans l'esprit de la plupart des gens, celles-ci laissent à l'Etat la moitié de leurs bénéfices. Les cinq sixièmes des recettes provenant des ventes du pétrole restent donc entre les mains des sociétés qui les retiennent au titre de leurs bénéfices propres, mais surtout sous forme de charges de toutes sortes. Mais le déséquilibre constaté dans le partage des revenus pétroliers est en réalité beaucoup plus grave si l'on considère que la valorisation du pétrole se poursuit,

au-delà de la vente du brut, par une série d'opérations commerciales et industrielles qui échappent totalement à l'Algérie et qui engendrent des plus-values au bénéfice exclusif des sociétés.

Si l'on transpose le problème sur le plan des relations existant entre notre économie et celle des pays industrialisés qui consomment effectivement notre pétrole, on décèle d'autres sources de déséquilibre, parmi lesquelles on peut citer en particulier, les impôts que perçoivent les Etats consommateurs sur les produits pétroliers ainsi que le flux sur les activités pétrolières qui ont lieu sur notre sol, diffusent à travers l'économie des pays d'où proviennent les capitaux, les équipements et les services techniques, scientifiques ou autres nécessaires à la marche de ces activités.

« Enfin, en ce qui concerne la formation des hommes, les Algériens sont cantonnés dans les emplois subalternes, leur nombre se réduit de plus en plus à mesure que s'élève le niveau de qualification de la main-d'œuvre et des cadres. Bien plus, il se trouve que pour un travail égal, les ouvriers algériens perçoivent des salaires nettement inférieurs à ceux de leurs collègues européens avec lesquels ils vivent pourtant dans les mêmes conditions de travail sur les champs sahariens.

« Le moins que l'on puisse dire en constatant un tel état de choses est que l'exploitation de nos richesses pétrolières ne vise nullement, comme premier objectif, à satisfaire l'intérêt de l'Algérie et de son économie.

« Les sociétés, reprenant des normes nées sous d'autres cieux et inspirées par des conceptions liées à la tradition coloniale, ont pour unique préoccupation l'accaparement des profits.

« En fait d'obligations envers l'Algérie, elles entendent ne pas dépasser le paiement des impôts dont elles s'ingénient du reste à limiter l'assiette et le montant.

« Un tel état d'esprit se manifeste d'ailleurs assez bien par l'insularité qui caractérise le comportement des sociétés pétrolières. Celles-ci cherchent à consacrer une véritable ségrégation au sein de notre économie puisque leur tendance en toutes circonstances, est de se tailler un statut qui les situe en dehors et au dessus du droit commun. De sorte que les sociétés pétrolières finissent par apparaître comme de véritables enclaves qui se rattachent directement à l'économie étrangère, laquelle en tirant avantage de l'exploitation de nos propres richesses, entend se maintenir dans une position dominante vis-à-vis de notre économie.

« Devant un tel état de choses, l'on pourrait alors se demander pourquoi l'Algérie qui a choisi le socialisme comme voie de développement et qui a pris déjà tant de mesures hardies pour donner au peuple la maîtrise de ses moyens de production, semble adopter envers les sociétés pétrolières, une attitude qui peut apparaître comme étant empreinte de prudence plus que de fougue révolutionnaire.

« Certains n'ont pas manqué de penser que notre trésor que l'on croit tombé dans un état besogneux, ne veut pas tuer la poule aux œufs d'or. D'autres s'imaginent que c'est par incapacité d'assurer nous-mêmes la marche des exploitations pétrolières que nous nous trouvons dans l'obligation de laisser faire les sociétés.

« Cependant, si notre souci majeur concernant le problème des hydrocarbures était seulement de nous assurer une source de recettes financières d'un montant équivalent aux 30 milliards qui nous sont versés actuellement, nous nous passerions volontiers du service des sociétés. D'ailleurs, pour gagner une telle somme, il nous suffirait de produire et de commercialiser des quantités qui ne dépasseraient pas le tiers de notre production actuelle.

« En effet, nous n'aurions pas besoin alors de payer aux sociétés les bénéfices et les superbénéfices dont elles se gratifient en ce moment, ni de leur rétribuer à prix d'or les services dont elles nous imputent actuellement l'addition sous le couvert des charges qui pèsent sur les revenus de l'Etat.

« Au demeurant, si les hydrocarbures ne présentaient d'autre intérêt à nos yeux que d'être une source de rentrées fiscales, je n'hésiterai pas à affirmer que la sauvegarde de notre révolution ainsi que la préservation de notre indépendance politique et économique nous commandent de ne pas laisser cette source prendre une place trop importante dans l'alimentation de nos rentrées budgétaires. Ainsi, notre Etat finirait par devenir étroitement tributaire des sociétés pétrolières, c'est-à-dire en définitive, de l'étranger.



« En vérité, quelle que soit la gravité des reproches que nous formulons à l'encontre du système qui régit aujourd'hui l'exploitation de nos hydrocarbures, nous ne considérons nullement que la solution est à rechercher nécessairement dans la rupture pure et simple avec les sociétés ou avec les complexes économiques dont elles sont l'émanation. Autant nous sommes résolument dressés contre tous les systèmes d'exploitation, autant nous demeurons convaincus que c'est dans l'instauration d'un meilleur équilibre dans les rapports économiques entre les peuples qu'il convient de rechercher une solution juste et féconde aux distorsions qui continuent d'exister dans les relations entre pays sous-développés et pays développés.

« Je pense, du reste, que c'est au niveau des Etats que doivent être discutées, élaborées et fixées les règles destinées à organiser les modes d'exploitation des richesses naturelles provenant des premiers et assurant l'approvisionnement en matières premières des seconds.

« Il n'est pas illusoire d'imaginer des formes d'arrangement conciliant les exigences posées par les pays qui ont besoin de s'industrialiser et d'accéder au stade de la vie moderne avec les impératifs des pays dot l'économie, hautement développée, requiert des fournitures abondantes et régulières en matières premières, parmi lesquelles les hydrocarbures se situent au premier plan.

Les modalités d'un tel arrangement étant définies et clairement établies, les sociétés retrouveraient tout naturellement, mais sans plus leur rôle d'opérateur industriel, ce qui n'exclut pas que ce rôle qui comporte du labeur, de l'ingéniosité et du risque, mérite de la part du pays auquel il apporte un concours actif, une rétribution, légitime et satisfaisante.

L'Algérie, quant à elle, est prête à s'engager résolument et durablement dans une coopération qui serait compatible avec les conceptions que je viens d'évoquer.

Elle est disposée à accorder toutes les garanties qui seraient réclamées par ses partenaires pour la sauvegarde de leurs intérêts, dans la mesure où ces intérêts ne portent pas préjudice à la bonne marche de notre développement et à la conservation de notre patrimoine.

Nos réserves en pétrole et en gaz sont suffisantes pour couvrir en toute sécurité les besoins de plus en plus élevés des pays dont l'industrie nécessite une grande consommation d'hydrocarbures, de même que nos vastes étendues territoriales, notamment au Sahara demeurent un champ d'action ouvert à tous ceux qui ont vocation de faire rendre par la nature, les immenses richesses qu'elle renferme.

« A ce sujet, il m'est agréable de constater en particulier, que nos conceptions relatives à la mise en valeur de nos hydrocarbures vont à la rencontre des idées que la France entend promouvoir aujourd'hui dans le monde pour organiser, sur des bases fécondes, les relations entre les pays industrialisés et ce qu'il est convenu d'appeler le tiers-monde.

La hauteur de vue qui a toujours été la marque des pensées exprimées par le président de Gaulle, l'élan qui a toujours porté l'Algérie révolutionnaire vers le renforcement des liens avec les autres peuples, nous permettent d'espérer que nos rapports avec la France dans le domaine pétrolier, finiront par se normaliser sur des bases justes et durables.

« Certes, avant d'atteindre un tel aboutissement, des obstacles non négligeables restent à surmonter ; parmi ces obstacles, je n'hésite pas à citer l'attitude des sociétés, notamment de certaines d'entre elles dont l'arrogance et la mauvaise volonté aussi bien que l'aveuglement, rappellent à bien des égards, le comportement dont ont fait preuve naguère les colons.

« Comme ces derniers, les pétroliers semblent persuadés que leurs privilèges seront éternels ; de même que les colons ont toujours pensé que les colonisés ne seront jamais capables de se gouverner eux-mêmes et d'assurer directement la mise en valeur de leurs terres, les pétroliers croient sans doute que l'esprit des arabes est imperméable au secret de la technique moderne et aux subtilités de la science économique

et que les Algériens ne seront jamais capables de poursuivre la prospection de leur sous-sol ou d'assurer l'exploitation de leur pétrole.

Enfin, comme les colons se bernaient hier de l'illusion selon laquelle le système colonial était instauré jusqu'à la fin des temps, les pétroliers s'imaginent aujourd'hui que leur système établi à l'échelle mondiale continuera toujours à narguer impunément la volonté des peuples qui veulent récupérer la possession de leurs richesses et reprendre la maîtrise des leviers assurant le fonctionnement de leur économie.

« Cependant, la roue de l'histoire tourne, et tourne de plus en plus vite. C'est à pas de géant que les peuples libérés de la domination coloniale allaient sur la voie du progrès et réalisent les conditions de leur émancipation économique et sociale corollaire naturel de leur libération politique.

**

« Dans le domaine des hydrocarbures, l'Algérie est en train de forger les instruments qui lui permettront de jouer un rôle actif à tous les stades de la mise en valeur de ses richesses.

« Citons d'abord les efforts entrepris pour la formation des hommes : création du centre africain des hydrocarbures, installés à Boumerdès qui, grâce à l'aide de l'Union Soviétique, fournira bientôt au pays d'importantes promotions de cadres pour son industrie pétrolière, le lancement, dans les prochains jours, avec le concours de la France, d'un autre institut qui formera également des techniciens destinés aux activités pétrolières, particulièrement dans les domaines du gaz et de pétro-chimie, enfin le renforcement des moyens dont dispose notre école polytechnique d'El Harrach qui pourra ainsi étendre l'éventail de ses spécialités aux applications pétrolières.

Les efforts qui ont été entrepris par ailleurs afin de permettre l'accès à l'enseignement secondaire de tous nos enfants, fourniront à tous ces instituts supérieurs des vagues de candidats de plus en plus larges pour assurer leur recrutement.

« Sur le plan industriel, nous avons déjà créé, la Société nationale des transports et de commercialisation des hydrocarbures qui joue le rôle de maître d'œuvre pour la construction du troisième oléoduc en attendant de prendre en charge son exploitation. En outre, cette société lancera bientôt l'étude d'un nouveau projet tendant à la construction d'une nouvelle canalisation destinée au transport du butane et du propane et qui suivra le tracé de l'oléoduc en cours de réalisation. De plus, si l'étude préliminaire entreprise à ce sujet aboutissait à des conclusions positives, notre jeune société entreprendra la pose d'une autre canalisation qui se greffant, au niveau de Beni-Mansour, sur l'oléoduc Hassi-Messaoud-Bougie, alimentera directement la raffinerie d'Alger en pétrole brut saharien.

« Enfin, la société nationale de transport et de commercialisation des hydrocarbures, aura à assurer, pour le compte de l'Algérie, la commercialisation à l'extérieur du gaz naturel issu des gisements

sahariens et dont j'ai proclamé hier l'appartenance à l'Etat. A cet effet, des études commerciales, financières et techniques ont été mises en chantier et seront bientôt suivies d'appels d'offres internationaux, pour la mise au point de toutes les conditions nécessaires, à la réalisation des différents ouvrages à construire en vue d'effectuer, sur terre et sur mer, le transport et la livraison du gaz dont la vente fait actuellement l'objet de multiples conversations, menées avec des acheteurs appartenant à différents pays européens.

Dans le même ordre d'idées, je signale que des prospections se poursuivent en vue de réaliser des opérations de commercialisation de pétrole brut, soit par des ventes directes sur le marché, soit dans le cadre d'échanges commerciaux avec certains pays. Des navires pétroliers dont l'acquisition est en voie de discussion permettront à notre pays de prendre place dans le trafic maritime du pétrole. La compagnie nationale algérienne de navigation assure déjà depuis quelques mois le transport des produits pétroliers entre les différents ports de la côte algérienne. D'autre part, une société nationale en voie de création pour la distribution des produits pétroliers nous donnera le moyen de libérer les consommateurs algériens du monopole des sociétés étrangères.

« En ce qui concerne les industries de transformation, une raffinerie nationale sera bientôt édiflée à Arzew. Cela permettra, d'une part de contribuer à la libération du marché intérieur de l'emprise des sociétés étrangères et, d'autre part, d'initier l'Algérie aux affaires relatives à la commercialisation des produits raffinés sur le marché international.

« En outre, une usine d'engrais visant des objectifs semblables à ceux que je viens de citer à propos de la raffinerie, verra bientôt le jour à Arzew où se formera ainsi le noyau d'un important complexe pétro-chimique dont nous prospectons actuellement les conditions de réalisation.

« Cependant, notre action ne se borne pas seulement à construire sur la base des hydrocarbures qui ont été déjà découverts. Un texte portant création d'une société nationale pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures paraîtra incessamment au Journal officiel. Cette nouvelle société sera mise sur pied grâce à l'aide de certains pays amis et au concours de quelques sociétés qui acceptent l'idée d'une coopération avec nous, dans l'exécution des opérations techniques afférentes à la recherche du pétrole ou au développement et à l'exploitation des gisements. L'Algérie pourra ainsi connaître de façon pratique tous les problèmes que pose la mise en valeur de son sous-sol et forgera elle-même sa propre expérience dans ce domaine. Du coup, elle fera justice de la légende qui tend à inculquer dans les esprits timores que la découverte du pétrole et sa valorisation relèvent d'une science dont seules les sociétés capitalistes auraient le secret et demeurent hors de portée pour les peuples qui veulent réaliser les conditions de leur émancipation économique et de leur promotion vers le progrès.

« Cette politique d'intervention directe, nous entendons l'appliquer pleinement en ce qui concerne la valorisation du gaz. Sur le plan

interne, nous ferons d'abord de ce dernier un facteur d'industrialisation. Nous nous en servirons pour fournir à l'Economie nationale, l'énergie très bon marché dont elle a besoin. En ce qui concerne les ventes à l'extérieur, c'est également l'Algérie qui en assumera la responsabilité. Cela nous permettra, en contre-partie de l'approvisionnement que nous assurerons à nos clients, de veiller à ce que tous les avantages auxquels a droit l'Algérie lui reviennent effectivement.

« Comme on le voit, sur le plan de la doctrine autant que sur celui de l'action, notre politique relative à la mise en valeur des hydrocarbures prend corps et s'affirme chaque jour par des réalités vivantes.

« Elle traduit la volonté de l'Algérie d'être présente de façon déterminante à tous les stades de la valorisation de ses hydrocarbures. Cette présence qui sera notre règle d'or pour l'avenir, devra également trouver les formes qui lui ouvriront une voie d'accès au sein des réalisations issues du passé.

*
**

« Par cette présence, l'Algérie entend jouer activement son rôle dans le domaine industriel, assumer effectivement ses responsabilités, se préserver des abus préjudiciables à ses intérêts de prendre part des revenus qu'engendrent toutes les étapes par lesquelles passe la valorisation de ses hydrocarbures.

« C'est parce qu'elles se sont refusées à comprendre ou à prendre au sérieux nos préoccupations en cette matière que les sociétés faisant partie du groupe Trpal se sont trouvées en conflit avec nous et ont vu leur ostracisme se briser sur le roc qu'est notre volonté de faire passer nos idées dans les faits.

« Car contrairement aux légendes répandues par certains esprits et par une certaine presse, lesquels s'ingénient à semer la confusion, nous n'avons jamais eu l'intention d'imposer à ces sociétés des conditions préjudiciables pour l'exercice de leurs activités. A aucun moment, les discussions menées par ces sociétés avec l'administration algérienne ne se sont situées sur le plan de conditions économiques requises pour assurer l'évacuation normale de leur production. Le conflit est né du refus brutal des sociétés d'envisager l'idée même d'une participation majoritaire de l'Algérie dans la société qui devait construire et exploiter le pipe-line. Elles poussèrent l'insolence jusqu'à qualifier cette participation de « non sérieuse ». En vérité, ce qu'elles ne prenaient pas au sérieux, c'était notre volonté d'aller jusqu'au bout de notre résolution et surtout notre capacité de réunir les moyens de réaliser par nous-mêmes le projet. Elles s'attendaient ainsi à nous voir capituler et nous satisfaire en fin de compte d'un strapontin représentant 12% des actions.

« Mais, Dieu merci, grâce à notre foi et à l'aide de nos frères du Koweït auquel je tiens ici à rendre solennellement un vibrant hommage au nom du peuple algérien tout entier, nous avons pu relever le défi. Le troisième oléoduc sera donc notre propriété exclusive et représentera le premier ouvrage du genre construit par un Etat arabe. Les sociétés

ont voulu en faire un sujet d'humiliation pour l'Algérie, nous en avons fait un point de fierté et une raison d'espérer pour notre peuple, pour le monde arabe et pour tous les pays qui luttent pour affirmer leur indépendance. Cet exemple démontre que lorsqu'un peuple veut prendre en main les rênes de son économie et dans l'exploitation de ses ressources, il finit toujours par réunir les moyens qui lui sont nécessaires.

« Ayant constaté que notre volonté demeurait inébranlable et que nous passions sérieusement de la parole aux actes, les sociétés du groupe TRAPAL décidèrent le recours au tribunal arbitral. Elles ont voulu couvrir leur confusion en transposant, devant l'arbitrage international, un débat qu'elles avaient elles-mêmes interrompu et qui ne s'était même pas engagé dans ses véritables termes, puisque nous n'avons jamais abordé le problème sous l'angle des conditions économiques à fixer pour le transport du pétrole.

« Que nous reprochent donc ces sociétés ? d'avoir, semble-t-il, violé des textes que nous nous étions engagés à respecter. Quant à leurs visées, si l'on en croit certains commentaires plus ou moins orientés, elles tendent à défigurer le visage de l'Algérie, en présentant notre gouvernement comme étant peu respectueux de ses engagements. Cela aurait pour objet d'isoler notre pays en décourageant l'initiative de ceux qui voudraient coopérer au développement de l'Algérie.

« La thèse des sociétés, est que les textes leur donnent le droit de construire ce pipe-line. Notre point de vue est que ce droit ne constitue pas un impératif absolu. Il n'est que la garantie extrême donnée aux sociétés afin que l'évacuation de leur production soit assurée en tout état de cause.

« Mais, cela n'exclut nullement le droit pour l'Etat s'il le juge opportun, de proposer une autre solution pour assurer le transport du pétrole, à condition que cette solution n'entraîne pas des dommages préjudiciables, sur le plan économique, aux intérêts des sociétés. De plus, l'Algérie, dans ses prérogatives de puissance publique, détient la faculté d'organiser le transport des hydrocarbures au mieux des intérêts du pays et de l'économie pétrolière elle-même.

« Car, la multiplicité des canalisations actuelles, la disparité de leurs caractéristiques techniques et l'enchevêtrement irrationnel de leurs systèmes d'exploitation ne constituent pas un modèle pour l'organisation du transport par pipe-line.

« Par conséquent, au lieu de recourir et de s'accrocher à la seule solution qui leur donne la propriété du pipe, les sociétés avaient le devoir de prendre en considération les formules proposées par l'Algérie.

« En réalité, par-delà cette querelle juridique, un principe essentiel était en cause : l'Algérie est-elle fondée à revendiquer légitimement une position prépondérante au sein des sociétés qui exploitent son pétrole ou bien ce contrôle demeurera-t-il indéfiniment entre des mains étrangères ?

En disant non à Trapal, nous avons donc dit non au néo-colonialisme, en construisant nous-mêmes le pipe, nous avons montré que le néo-colonialisme n'est pas, loin de là, une planche de salut pour les pays sous-développés.

« Quant aux intérêts économiques propres à des sociétés et de leurs actionnaires personne n'a jamais songé à les mettre en cause. Ce n'est que tout récemment que les discussions se sont engagées à ce sujet entre les représentants du groupe Trapal et les responsables de la Sonatach. Rien n'indique que des obstacles majeurs s'opposent à une entente qui est de l'intérêt même des sociétés.

« Puisque l'on a voulu poser le problème sur le plan de la moralité relative au respect des engagements, qu'il nous soit permis de dire, à notre tour, que la bonne foi du contractant est intimement liée à la bonne foi du contrat lui-même. Or, cette bonne foi est loin d'être la vertu cardinale des textes qui, à Evian, nous ont été soumis pour régler le cas du pétrole. Au moment où les délégués réunis autour de la table de conférence, étaient en train de mettre la dernière main aux accords de cessez-le-feu, certains services administratifs en France procédaient à des manipulations de dernière heure sur les dispositions fiscales du code pétrolier. Sur la base de ces manipulations, opérées d'ailleurs dans les conditions qui demeurent obscures et qui ne nous engagent nullement, les sociétés ont pratiqué depuis une politique d'amortissements qui a subtilisé au Trésor algérien des dizaines de milliards d'anciens francs. Donc, en fait de morale sur le respect des contrats, nous n'avons pas de leçons à recevoir.

« Quant au tribunal arbitral institué pour juger des litiges susceptibles de se poser entre les sociétés et la puissance publique, nous estimons qu'il n'est pas de son ressort de statuer sur un conflit essentiellement politique, puisque ce conflit oppose en vérité deux gouvernements et non l'Etat algérien aux sociétés. S'il fallait plaider ce conflit devant une instance apte à en juger, c'est vers la conscience des peuples du Tiers-Monde que nous nous adresserions. Au moment où le réaménagement des rapports économiques entre les pays industrialisés et les pays sous-développés constitue le problème le plus crucial qui se pose à la conscience mondiale au lendemain de la liquidation du colonialisme, au moment où les délégués de toutes les nations se réunissent à Genève sous l'égide de l'ONU pour essayer d'élaborer les schémas qui permettront d'amorcer la solution de ce problème, les peuples pourront juger si ceux qui leur lancent en pâture certaines idées de progrès sont disposés à aller jusqu'aux conséquences ultimes de leurs généreuses intentions. L'Algérie, quant à elle, n'a pas à rougir des décisions qu'elle prend pour mettre en pratique ses options révolutionnaires. Tel est le sens de l'attitude que nous avons prise de ne pas suivre les sociétés sur le terrain de la mauvaise querelle où elles veulent nous entraîner.

**

« Pour revenir à la mise en valeur de nos hydrocarbures, l'autre idée centrale sur laquelle repose notre doctrine en la matière tient dans

l'utilisation sur place du pétrole et du gaz. Cette utilisation fournira le marché local en produits manufacturés, permettra l'utilisation des autres potentialités existant dans le pays et donnera à l'Algérie la possibilité d'exporter des produits élaborés et semi-élaborés. C'est surtout à partir du gaz que nous comptons promouvoir la mise en œuvre d'une telle politique. Pour cela, nous sommes décidés, sur le plan de sa valorisation à l'intérieur du pays, à faire d'abord du gaz un facteur d'attraction et d'implantation pour les industries intéressées par son utilisation. Sa présence apporte en effet au pays une source d'énergie abondante et à bon marché ainsi qu'un réservoir de matières premières qui donnent à l'Algérie l'une des clefs de son industrialisation et de son développement.

« Nous sommes disposés à étudier la mise au point des formules qui permettraient aux industries étrangères de prendre part aux activités de notre développement, particulièrement celles qui naîtraient de l'utilisation du gaz et du pétrole. Comme nous sommes ouverts également, dans le domaine de nos rapports commerciaux avec les autres pays, à la définition d'un cadre qui permettrait aux industries installées chez nous de disposer de marchés pour l'écoulement de leurs produits et de trouver les facilités techniques et financières nécessaires à leur épanouissement. En résumé, notre conception repose sur la formule suivante : industrialisation contre approvisionnement en matières premières, en hydrocarbures tout particulièrement.

« Mais pour qu'une harmonie réelle et satisfaisante puisse vraiment s'instaurer entre elles et nous, les sociétés étrangères qui, à des titres divers, poursuivent des activités en Algérie, devraient comprendre que leur implantation dans notre pays leur crée envers celui-ci les obligations nées de nos exigences nationales. Elles ne peuvent s'épanouir si, par leur comportement, elles ignorent les impératifs de notre économie nationale.

« Or, à ce propos, il convient de remarquer que les sociétés pétrolières sont restées dans une indifférence complète envers les exigences de notre situation économique. Exploitant du pétrole extrait de notre sous-sol, elles situaient à l'extérieur de nos frontières l'ensemble de leurs recettes.

« De ce fait, le mouvement des fonds provenant de la vente de notre pétrole profitait aux places financières de Paris et d'ailleurs, ne réservait aucun avantage aux circuits de notre économie. Notre balance des paiements accusait une tendance dangereuse au déséquilibre alors que les recettes des sociétés pétrolières continuaient à l'ignorer presque totalement. Des sociétés de service, travaillant pour le compte des pétroliers y compris dans le domaine hôtelier, se faisaient payer directement à l'étranger. Pour remédier à un tel état de choses, le Gouvernement a instauré une réglementation pour contrôler le transfert des fonds. C'est en application de cette réglementation, que les sociétés pétrolières sont tenues désormais de situer en Algérie, la moitié de leur chiffre d'affaires.

« Cela les mènera nécessairement à jouer leur rôle dans l'équilibre de notre balance des paiements, à insuffler des mouvements de fonds dans les circuits de notre économie et à encourager le développement sur place des entreprises qui leur fournissent des équipements ou des services.

« Et pourtant, malgré les effets bénéfiques qu'en retirera notre économie, l'application du contrôle des transferts est apparue, aux yeux de certains, comme une décision anti-économique et même comme un scandale parce que, semble-t-il, c'est la première fois qu'un pays producteur de pétrole édicte une pareille mesure.

« En effet, pour ceux qui ont été habitués au pillage colonial, est anti-économique tout ce qui les empêche d'amasser des profits sans aucune limite surtout lorsqu'il s'agit d'exploiter les richesses d'un pays sous-développé. Quand des pays européens ou même les Etats-Unis d'Amérique prennent les mesures qu'ils jugent adéquates pour adapter le mouvement des fonds vers l'extérieur aux nécessités de leur situation économique, cela s'appelle une politique de redressement. Mais, lorsque les décisions de même nature sont prises par un pays sous-développé, on crie au scandale. Il y a là une mentalité héritée des habitudes coloniales qui devrait disparaître sans tarder, afin que soit assainie l'atmosphère de nos relations économiques avec les pays industrialisés. Plus vite on le comprendra, mieux cela vaudra.

« Les principes qui guident notre action pour la mise en valeur de nos hydrocarbures pourraient également servir de base pour la définition des rapports nouveaux entre les pays industrialisés et les pays sous-développés. C'est en s'inspirant de ces principes que l'on pourra mettre fin au système d'exploitation hérité du colonialisme et qui a pour effet de drainer les richesses naturelles des seconds au profit des premiers. Néanmoins, si les pays sous-développés veulent arriver à faire reconnaître leurs droits économiques et à obtenir des pays qui exploitent leurs richesses, une contribution réelle à leur industrialisation, ils doivent s'unir pour imposer le respect de leur volonté. Ils devraient en premier lieu, mettre définitivement fin au jeu des sociétés capitalistes qui, en les opposant les uns aux autres, les neutralisent de l'organisation des pays exportateurs de pétrole et constituent un fait heureux qui ouvre de grandes espérances. L'Algérie est prête en ce qui la concerne à s'associer à toute action qui tendrait à faire disparaître l'exploitation des peuples, de même qu'elle appliquera toute mesure qui s'avèrera utile pour obtenir en faveur des pays exploités, un sort meilleur dans la répartition des revenus engendrés par la valorisation de leurs richesses.

« Cette répartition porte actuellement sur ce que l'on appelle les bénéfices. Mais la notion de bénéfice galvaudée par les théories capitalistes comporte une équivoque. S'il s'agit de la rétribution normale qu'il est acceptable d'allouer aux investissements engagés et aux services rendus, personne ne le conteste, à condition que l'Etat puisse recevoir sous forme d'impôts, le prélèvement auquel il a droit sur



tout revenu commercial ou industriel. Mais, si la notion de bénéfice englobe également la rente inhérente au fait même de posséder une richesse naturelle, elle constitue une évidente supercherie. Car, cela revient, par le biais du capital et des profits qu'il s'adjuge, à transférer au bénéfice de l'étranger une partie du patrimoine national... Ce qui est la définition même de l'exploitation.

« Pour être efficace et conséquente, l'action des peuples fournisseurs de matières premières, devrait tendre à récupérer la totalité de la rente inhérente à la possession de ces richesses, lesquelles sont un don de la nature et non une création des capitalistes. Des sommes considérables retourneraient, de la sorte, à leurs légitimes propriétaires : les pays dits sous-développés. Ces derniers, pour le développement desquels la pénurie des capitaux constitue un sérieux goulot d'étranglement, disposeraient alors de puissants moyens financiers qui leur permettraient d'avancer sur la voie du progrès. En particulier, ils cesseraient de voir leurs plans de développement subordonnés, dans leur réalisation, à la pression des organes de financement qui obéissent à la volonté des économies dominantes.

Quant aux pays industrialisés, ils rendraient un éminent service à l'humanité et contribueraient notablement au rapprochement entre les peuples s'ils reconnaissaient l'utilité de restituer aux pays sous-développés, les moyens de lancer leur processus d'industrialisation.

« La construction du pipe-line que nous allons inaugurer tout à l'heure, offre l'exemple de ce que pourrait être la coopération entre un pays hautement industrialisé et un pays qui entreprend l'édification de son économie sur des bases modernes.

« En effet, cet ouvrage sera réalisé avec le concours d'une grande entreprise britannique, la société « Constructors John Brown » et grâce à un important crédit accordé par un consortium de banques et de compagnies d'assurances anglaises. Je saisis cette occasion pour adresser à nos partenaires anglais, les constructeurs aussi bien que les financiers, mes remerciements les plus sincères pour l'appui qu'ils nous ont apporté dans la réussite de cette affaire et pour la droiture dont ils ont fait preuve — tout au long des négociations, qui ne manquèrent pas d'âpreté d'ailleurs et qui ont abouti à la signature des accords conclus entre nous.

« Mais c'est au gouvernement de Sa Majesté britannique représenté ici par son ministre du Commerce, que je tiens avant tout à rendre un hommage chaleureux pour l'intérêt soutenu avec lequel il a suivi de façon constante l'affaire du pipe-line jusqu'à son heureux aboutissement et pour la garantie qu'il a accordée aux prêts qui nous ont été consentis.

« La Grande Bretagne, prenant appui sur la qualité de ses industries et sur la disponibilité de ses capitaux, l'Algérie misant sur la fécondité

de ses potentialités économiques, les deux ayant trouvé réunies les conditions requises pour la conclusion d'une bonne affaire, ont décidé de faire confiance à l'avenir.

« Celui-ci, nous en sommes sûrs, ne les démentira pas.

« Combien de réalisations aussi grandioses et aussi significatives que celle de notre pipe-line deviendraient possibles, si les pays industrialisés acceptaient de travailler avec le même esprit avec les pays actuellement dépourvus des moyens de constructions modernes ? Les uns apportant les ressources de leur épargne et de leur génie, les autres fournissant toutes leurs potentialités humaines et matérielles pourront coopérer ensemble sur un pied d'égalité pour bâtir et produire.



« Certains augures ne laissent pas déjà de prédire que l'Algérie, en suivant une politique orientée vers l'émancipation économique, a choisi la voie de la stérilité et va à sa propre ruine. On insinue ainsi que la production en pétrole se ralentit, que la recherche au Sahara marque le pas, que le gaz algérien ne trouvera pas preneur et que les industriels désireux d'investir fuient notre pays. A ces allégations, je répondrai par des faits.

« Pour l'année 1963, la production de pétrole brut est passée de 20.700.000 à 23.900.000 tonnes, accusant une augmentation de plus de 15 pour cent. Certes, cette production stagne actuellement, mais cela provient uniquement de ce que les canalisations sont saturées. Dès l'entrée en fonctionnement du troisième pipe-line prévue pour octobre 1965, elle connaîtra une augmentation annuelle supérieure à 10 millions de tonnes. Si l'on s'en tient aux chiffres les plus prudents, elle atteindra 45.000.000 de tonnes en 1967 et pourra franchir le cap des 50.000.000 en 1970, sur la base des découvertes actuelles.

« De nouvelles découvertes ont été mises à jour en particulier : pour le pétrole, les gisements de Hassi-Mazoula et celui de Edeyen qui serait de la taille d'Edjelé, pour le gaz, Rhourd Nouss qui serait comparable à Hassi R'Mel.

« Enfin, de nouvelles demandes de permis ont été déposées auprès de notre administration. Elles portent sur une superficie de 29.226 km² — Avant de mettre en œuvre la procédure administrative les concernant, nous avons jugé utile de fixer d'abord des lignes directrices que nous devons suivre à l'avenir pour l'octroi des permis.

« En outre, depuis plus d'une année, nous discutons avec de nombreuses sociétés d'importance mondiale qui souhaitent travailler en Algérie aussi bien dans la recherche du pétrole que dans la réalisation de projets industriels. Ces discussions ont permis de dégager des possibilités réelles de coopération et nous approchons maintenant du moment où nous pourrions conclure.

« Ces faits se passent de commentaires. Ils prouvent que les options choisies par l'Algérie couvrent les voies les plus sûres et les plus fécondes

pour promouvoir notre développement économique et social en tirant avantage de l'exploitation des richesses dont la nature a doté le pays.

« Mais, les bienfaits que nous valent ainsi nos ressources naturelles, nous entendons les faire partager également aux peuples frères avec lesquels nous sommes unis par des liens historiques ou par une communauté de destin.

« En ce qui concerne le gaz, nous envisageons d'en assurer la fourniture aux pays frères de Tunisie et du Maroc et, le cas échéant à d'autres pays africains qui nous sont limitrophes, si les conditions techniques et économiques exigées par le transport le permettent.

« D'autre part, dès que le redressement de notre situation économique léguée par la guerre nous en donnera la possibilité, nous entendons consacrer, selon des formes à définir au moment opportun, une partie des ressources provenant des exportations du pétrole et du gaz pour aider à la réalisation des projets de développement de nos frères maghrébins, arabes et africains.

« A ce sujet, je tiens à citer en exemple le cas du Koweït qui consent aux pays arabes des prêts importants à des conditions très favorables. L'effort de nos frères koweïtiens a permis ainsi des réalisations qui n'auraient pas pu voir le jour s'il avait fallu supporter les charges et subir les exigences qu'imposent habituellement certains milieux financiers. Nous souhaitons pour notre part, voir se multiplier l'exemple koweïtien et s'élargir le cercle de la solidarité entre les peuples qui sont liés par une communauté d'intérêts et de destin.

« Deux années à peine après l'indépendance, l'Algérie se trouve engagée résolument sur le chemin de son développement économique. Le pipe dont nous célébrons aujourd'hui le commencement des travaux de construction marque une étape capitale de notre développement. Il symbolise notre volonté de parfaire la libération politique par l'émancipation économique afin de réaliser pleinement le vœu de nos chouchous qui se sont sacrifiés pour l'indépendance nationale. Il marque aussi le désir du Bureau politique et du Gouvernement de répondre aux aspirations profondes de nos masses laborieuses dont le soutien reste le principal moteur de notre action.

« Par cette cérémonie d'inauguration, nous avons voulu d'abord montrer l'image du peuple algérien au travail, nous avons voulu, en outre en faire l'occasion de dire clairement ce qui nous paraît bon et ce qui nous semble mauvais dans nos rapports avec les sociétés étrangères qui opèrent dans notre pays. Nous avons indiqué avec netteté les bases sur lesquelles nous désirons voir s'instaurer une coopération durable avec ces sociétés autant qu'avec les pays dont elles sont l'émanation. Nous pensons sincèrement que la coopération est non seulement possible mais souhaitable. Nous estimons que tous ceux qui désirent prendre part honnêtement aux activités de notre développement, peuvent escompter un avenir certain en Algérie. En particulier, le génie français, qui a marqué ce pays à bien des égards, pourra encore

y trouver de multiples occasions de révéler ses grandes possibilités.

« Enfin, l'Algérie socialiste lance à tous les peuples qui luttent pour leur libération économique un appel à l'unité d'action sans laquelle nos assauts contre les citadelles édifiées par l'impérialisme resteraient vains.

« Nous adressons enfin un message de solidarité humaine à tous les pays frères, que nous souhaitons un jour associés à la mise en valeur de nos propres richesses.

« Libération économique, développement, solidarité, paix, ce sont les thèmes que je n'ai cessé de proclamer au nom de l'Algérie nouvelle tout au long de ce périple magnifique qui nous a conduits d'Alger à Laghouat en passant par Arzew et Oran.

« A travers les durs problèmes que notre siècle affronte, ils veulent exprimer l'espoir de notre Patrie qui a chèrement payé le droit de se joindre au concert des Nations, en des lendemains qui chantent pour l'humanité toute entière ».